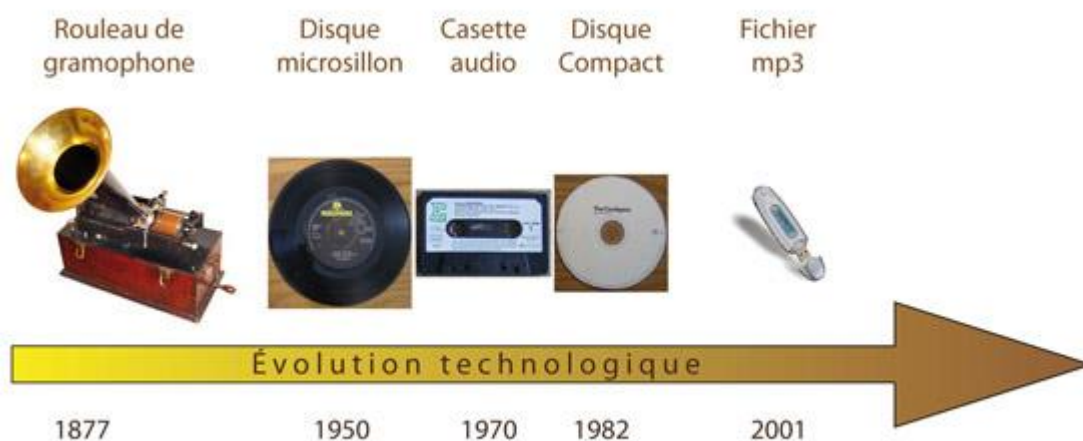


Projet pédagogique

2020/2021

«Le Chant des Loisirs »

L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES (de la photographie aux robots)



ORGANISATEUR :
Mairie
Service Jeunesse
2 rue de la gare
33380 Marcheprime

LE CHANT DES LOISIRS
Av de la République
33380 Marcheprime
05.57.71.50.85

SOMMAIRE

1 - Présentation de la structure

- *Implantation géographique*
- *Les locaux et les équipements annexes*
- *Horaires et fonctionnement*
- *L'équipe pédagogique et ses missions*
- *Les moyens mis à notre disposition*
- *Budget*

2 - Rappel du projet éducatif

- *Garantir la sécurité morale et affective des enfants*
- *Favoriser l'autonomie*
- *Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant*

3 - Les objectifs pédagogiques portés sur l'année 2019-2020

- *Être à l'écoute des parents et favoriser le lien tout au long du séjour*
- *Créer un moment privilégié et de souvenirs*
- *Favoriser un climat d'échange et de confiance avec l'enfant tout en instaurant un cadre collectif*
- *Proposer un séjour de détente et de découverte aux enfants*
- *Favoriser l'esprit de groupe et sensibiliser à la vie en collectivité*

4 - Les plannings

5 - Organisation d'une journée au centre

- *Les accueils du matin et du soir*
- *Les repas*
- *Le temps calme*
- *Le goûter*
- *Le sac de voyage*

6 - Organisation de l'accueil périscolaire (APS)

- Les accueils du matin et du soir

- Le temps du midi

1 - Présentation de la structure

- Implantation géographique

L'accueil de loisirs élémentaire « Chant des loisirs » accueille tout au long de l'année les enfants âgés de 6 à 11 ans. Situé au sein de l'école élémentaire Maurice Fognet, l'accueil de loisirs dispose d'un agrément décerné par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale.

Le centre dispose d'une capacité d'accueil de 84 enfants en ALSH et 150 en APS.

Situé en face de la mairie en plein centre-ville, il permet un accès privilégié aux différents équipements municipaux (administratifs, sportifs et culturels) ainsi qu'aux deux parcs boisés situés à quelques mètres.

- Les locaux et les équipements annexes

L'accueil se décompose en trois salles. L'une destinée aux temps calmes avec un coin multimédia, une seconde salle destinée aux jeux divers (babyfoot, jeux de société...) ; et une troisième salle pour les activités manuelles.

Un bureau ainsi qu'une armoire est réservée à l'équipe d'animation afin de stocker les dossiers (mis sous clé) des enfants et les différents papiers administratifs liés à l'activité du centre.

Un tableau d'affichage se situe à l'entrée principale du bâtiment où sont mis en évidence les documents obligatoires (agrément, diplômes de l'équipe encadrante, plannings...).

Pour permettre aux enfants de suspendre leurs vêtements, des portes manteaux sont situés tout le long des fenêtres de la salle « jeux divers ».

En plus des locaux couverts de l'accueil, nous avons accès à l'ensemble de la cour présentant un terrain bitumé, un espace avec de la pelouse synthétique, ainsi qu'un préau.

Deux blocs sanitaires (garçons et filles) sont mis à notre seule disposition et nettoyés quotidiennement.

D'autre part, un panneau d'affichage est installé à l'entrée de l'école. Y sont diffusés les plannings et toutes les informations à destination des parents.

Le site web de la commune avec le kiosque famille qui centralise toutes les informations de l'accueil de loisirs.

- Horaires et fonctionnement

Durant les temps périscolaires, l'accueil des enfants se déroule à l'accueil de loisirs élémentaire situé au sein de l'école Maurice Fognet. Les parents peuvent déposer leurs enfants dès 7h00 le matin et les récupérer entre 16h30 et 19h00 le soir.

Les mercredis et durant les vacances scolaires, l'accueil des enfants se déroule à l'accueil de loisirs élémentaire. Les parents peuvent déposer leurs enfants de 7h30 à 9h le matin et les récupérer entre 16h30 et 18h30 le soir. Les enfants étant inscrits pour la journée et non présents à 9h pourront être refusés ou exclus de la sortie prévue sur la journée.

En accueil de loisirs, les départs pour les sorties se font, en règle générale vers 9h. Pour certaines journées, le départ et le retour des enfants peut être différents, dans ce cas-là, les parents en seront informés via les plannings, en début de semaine et le jour même (cf panneau d'affichage).

NB : Tout retard entrainera une pénalité de 5€ par enfant.

- L'équipe pédagogique et ses missions

Cette année encore, l'équipe d'encadrement diplômée et expérimentée se chargera de porter les objectifs pédagogiques de la structure.

La direction sera assurée par Laurence Deronzier diplômée du DUT Carrières Sociales Option Animation sociale et socioculturelle, PSC1 et SB

Elle sera accompagnée de :

- M. Néné Vintem, directeur adjoint, diplômé BAFA, PSC1, stagiaire BAFD
- Mlle Mélissandre Lachaud diplômée BPJEPS sports et loisirs pour tous
- M. Sébastien Malaval, diplômé BPJEPS sports et loisirs pour tous
- Mme Mariannick Monbernier, diplômée BAFA
- Mlle Amandine Rosier, diplômée BAFA, PSC1
- M. Alexandre Saenz, diplômé BPJEPS sport collectif, PSC1
- Mme Lennie Rogerie, diplômée BPJEPS Activités pour tous
- M Hugo Kirkorian, diplômé BAFA SB
- Mme Clarisse Périchon, diplômée BAFA

La direction sera chargée de porter le projet pédagogique et veiller à son bon déroulement tout au long de l'année scolaire. Soutenue par l'équipe d'animation, sa mission principale est d'appliquer le programme d'animation, de veiller au respect des règles

d'hygiène et sécurité. Les deux directrices assureront les tâches administratives liées au fonctionnement de l'accueil et veilleront à soutenir et évaluer les animateurs.

Tous les animateurs devront être en accord avec le projet éducatif porté par la municipalité ainsi que les orientations pédagogiques prévues par ce projet. Ils seront garants de la santé physique, affective et morale des enfants ainsi que des équipements et matériels mis à leur disposition.

La relation avec les enfants devra permettre l'écoute et l'analyse afin de s'adapter au mieux aux besoins et envies de l'enfant.

En plus de proposer et adapter les activités, l'équipe d'animation se doit de permettre l'évolution de l'enfant au sein du groupe et doit réagir efficacement en cas d'imprévus ou d'accident.

- Les moyens mis à notre disposition

Dans le but de mener au mieux nos actions, nous disposons d'équipements divers mis à disposition par la municipalité, tels que :

- L'accès aux équipements sportifs comme la salle des sports située à quelques mètres (pendant les vacances scolaires, les mercredis et les temps méridiens),
- 2 minibus de 9 places (partagés avec l'équipe des maternels et du JAM),
- 1 bus de 59 places pour nos sorties prévues dans les plannings
- 1 ordinateur, 1 écran télévisé
- 3 bus pour assurer les navettes du matin, du midi et du soir pour le transport des enfants du bourg à Croix d'Hins et de Croix d'Hins au bourg

- Budget

Un budget est alloué à l'accueil « Chant des loisirs » où les dépenses de l'été sont quantifiées et votées en conseil municipal lors du vote du budget annuel.

Il regroupe les dépenses liées à l'alimentation, aux prestations de services, aux carburants, à l'achat de matériel...

Il est réétudié chaque année en fonction des besoins de d'accueil, de la fréquentation et des projets.

2 - Rappel du projet éducatif

La commune de Marcheprime suit comme trame directrice le projet éducatif rédigée en concertation et validé par le Ministère Jeunesse et Sports.

- Garantir la sécurité morale et affective des enfants

La vie à l'accueil de loisirs est une représentation à moindre échelle de la vie en société. Des règles sont à respecter pour permettre une meilleure socialisation de chacun et l'apprentissage de la vie en collectivité. L'enfant doit pouvoir exprimer ses choix, ses désirs, s'évader dans son imaginaire, sans que cela ne perturbe la vie du groupe. Les moyens devront être accessibles à chacun, quelle que soit sa couleur, ses origines, sa religion, son physique, voire son handicap.

C'est bien un choix de l'équipe, de mettre au service des enfants un savoir être à travers lequel, elle peut apprécier, évaluer, et même modifier, les comportements et les attitudes de chacun. C'est ainsi que tout le monde participe à la construction intellectuelle et sociale de l'enfant de façon ludique.

- Favoriser l'autonomie

L'enfant venant de la maternelle perçoit mal les notions de collectivité. En effet, à cet âge, il « organise » sa vie particulièrement au sein de son univers familial, là où il se sent rassuré, protégé, aimé. Pour favoriser son intégration, nous devons minimiser les contraintes dues à la vie en groupe. En exprimant ses choix, ses désirs, l'enfant se sent écouté et compris. Il découvre ses possibilités, se fixe de nouveaux objectifs ; il progresse et évolue en collectivité. Ainsi, il développe son autonomie.

Les enfants plus grands connaissent déjà la structure et s'y sentent plus à l'aise. Nous devons les responsabiliser et leur faire comprendre que tout acte a une conséquence.

La plus grande différence d'âge entre les plus jeunes et les dernières années peut être de 5 ans et les besoins ne sont pas les mêmes. Chaque enfant doit être écouté et entendu. Une complicité se crée entre les différents enfants et souvent les anciens soutiennent et entourent les petits.

Les différences de chacun sont un plus pour le groupe et les partager contribue à son bien-être.

- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant

L'enfant est la première victime du rythme accéléré que peuvent vivre ses parents. C'est pourquoi, durant chaque mercredi et les vacances, le déroulement de la journée doit

permettre à l'enfant de récupérer selon ses propres besoins qui varient selon la tranche d'âge, ses propres capacités et de son univers familial.

L'enfant éprouve le besoin d'apprendre, de jouer, se dépenser, imiter, imaginer, créer, manipuler, se reposer, se détendre, mais également de satisfaire tous ses besoins fondamentaux. Les besoins sont complexes et évoluent au cours du développement de l'enfant. L'adulte doit s'efforcer de les satisfaire par différents moyens.

3 - Les objectifs pédagogiques portés sur l'année 2020-2021

Objectifs pédagogiques	Moyens pour atteindre l'objectif	Rôle de l'équipe d'animation	Evaluation
<p><i>Proposer des thèmes de découverte aux enfants</i></p>	<p>Proposer un panel d'activités sportives, manuelles et culturelles</p> <p>Être à l'écoute des besoins de l'enfant et le mettre en avant le plus souvent possible</p> <p>Adapter les rythmes de la journée permettant des temps de repos</p>	<p>Être disponibles et capables de détecter les besoins et désirs de l'enfant</p> <p>Participer physiquement aux activités proposées</p>	<p>Comparatif des activités avec celles proposées de l'année précédente</p> <p>Analyser la participation des enfants aux activités prévues</p> <p>Noter les changements du planning s'ils interviennent</p>
<p><i>Favoriser un climat d'échange et de confiance avec l'enfant tout en instaurant un cadre collectif</i></p>	<p>Prévoir les règles du centre collectivement et en début de séjour</p> <p>Echanger en groupe sur les retours de la journée</p> <p>Prévoir une évaluation personnelle quotidienne de la journée par l'enfant</p>	<p>Rôle d'écoute analytique afin de s'adapter au quotidien</p> <p>Etre à l'écoute des besoins de l'enfant tout en maintenant un cadre pédagogique</p>	<p>Répertorier les retours des enfants et comparer avec les activités prévues pour permettre une remise en question de l'équipe et des choix d'activités</p>
<p><i>Créer un moment privilégié et de souvenirs</i></p>	<p>Favoriser l'ambiance ALSH comme coupure par rapport à l'école</p>	<p>Réaménagement du centre pour un meilleur accueil des enfants</p>	<p>Analyser la participation et le choix des enfants dans le réaménagement</p>

	<p>Conserver les moments vécus durant l'année et garder un esprit ludique</p>	<p>Avoir une attitude détendue et positive</p> <p>Photographier les temps vécus au sein du centre de loisirs</p>	<p>du centre</p>
<p><i>Être à l'écoute des parents et favoriser le lien tout au long de l'année</i></p> <p><i>Favoriser l'esprit de groupe et sensibiliser à la vie en collectivité</i></p>	<p>Proposer des moments d'échanges quotidiens avec les parents</p> <p>Mettre en place un affichage sur les informations actualisées du centre</p> <p>Instaurer des relations de qualité, de respect, de politesse et d'écoute et d'intégration entre les enfants et entre les enfants et les adultes</p> <p>Respecter les règles inhérentes à la vie en collectivité ainsi que le matériel mis à disposition</p>	<p>Être disponibles et chaleureux</p> <p>Actualiser les informations diffusées aux parents</p> <p>Rédiger avec les enfants les règles de vie de l'accueil de loisirs (en structure, en dehors ou en sortie) et s'assurer qu'elles soient comprises et acceptées de tous avant de les valider.</p> <p>L'animateur a une fonction de médiation entre les enfants</p>	<p>Proposer un questionnaire en fin d'année aux parents et analyser le contenu</p> <p>Observation du respect des règles</p> <p>Réunion d'équipe</p> <p>Retour des enfants sur leur journée</p> <p>Retour de l'équipe d'animation sur le déroulement de la journée</p>

4 - Les plannings

Cette année l'accueil de loisirs « Chant des loisirs » s'inscrira sur le thème « l'évolution des technologies ». Il s'agira de proposer des journées ludo éducatives, d'appréhender ce qui peut faire peur aujourd'hui (diabolisation des écrans, téléphone portable et réseaux sociaux) mais également de découvrir comment s'est façonné notre monde avec les technologies.

Nous poursuivrons nos sorties sur les équipements de la commune comme le skate parc qui rencontre un franc succès auprès de nos enfants, partirons en balade à vélo, et jouerons dans le parc afin d'offrir aux enfants de vrais moments de détente.

Nous avons accès au complexe sportif Emilie Endéol tous les mercredis afin de proposer des activités sportives dans des conditions optimales.

Les séjours de l'année ; un séjour ski l'hiver et un séjour découverte l'été, seront fonction de la gestion du budget de l'année en cours.

(Pour plus de détails sur les plannings, consulter les panneaux d'informations et le site de la commune)

5 - Organisation d'une journée à l'accueil de loisirs

- Les accueils du matin et du soir

A Marcheprime, les enfants sont accueillis dès 7h30 à l'ALSH Chant des Loisirs. Les enfants arriveront de façon échelonnée jusqu'à 9h00 le matin et repartiront de la même façon le soir de 16h30 à 18h30.

L'équipe encadrante permet à chacun de commencer sa journée à « sa manière ». Elle propose différents ateliers et organise des espaces aménagés. De plus elle accueille enfants et parents, informe et rassure.

Après 9h, les 6-11 ans rangent et entament le planning de la journée.

En sortie, les enfants ont le même accueil que précédemment mais aux horaires indiqués sur les panneaux d'affichage et les plannings. Des petits ateliers leurs sont toujours proposés. A l'heure du départ, les enfants sont comptabilisés et montent dans le bus. Arrivés sur le site, ils seront réunis afin d'écouter les règles de sécurité et ensuite répartis en groupe d'atelier.

Le retour en bus à la fin de la journée suit les mêmes règles de sécurité qu'à l'aller.

- Les repas

Les repas seront pris dans le réfectoire de l'école maternelle situé non loin de l'ALSH à pied. Les enfants participent au rangement et débarrassent la table. Un chef de table enfant est désigné chaque mercredi pour veiller au bon déroulement du repas. L'équipe d'encadrement est présente à table avec les enfants, veille à ce que chacun s'alimente et prête attention aux gaspillages.

Durant nos sorties, les repas préparés par notre cuisine centrale « Arc Restauration », seront conditionnés dans des glacières et pris sur le site de déroulement des ateliers du jour dans les mêmes règles qu'au réfectoire.

Le repas doit être un moment convivial.

- Le temps calme

Il a lieu après le repas. Les enfants participent à ce temps selon leurs envies : jeux de société, lecture, dessins, yoga, diffusion d'un film...

Ce temps peut avoir lieu à l'ombre des arbres du parc ou de la cour de l'accueil ou du site que nous visitons. L'équipe d'animation est disponible et doit être capable de proposer des jeux mais aussi de laisser un moment « tranquille » où l'enfant « rêve ».

- Le goûter

Il a lieu chaque après-midi entre 16h00 et 16h30. Les enfants participent à sa préparation et son rangement, aident à distribuer le goûter et à servir la boisson. Généralement il est pris par petits groupes où les discussions vont bon train. L'équipe d'animation veille à ce que chaque enfant prenne une collation et s'hydrate. Elle veille également au calme et est attentive aux gaspillages.

- Le sac de voyage

Chaque jour, les enfants devront se munir d'un sac à dos avec dedans :

- Une bouteille d'eau pleine
- Une casquette ou un chapeau
- De la crème solaire
- Une serviette de plage et un maillot les jours de baignade ou de jeux d'eaux
- Des tennis les jours de sports

VI - Organisation de l'accueil périscolaire (APS)

- Les accueils du matin et du soir

A Marcheprime, les enfants sont accueillis à l'ALSH Chant des Loisirs. Les enfants arriveront de façon échelonnée dès 7h le matin où ils devront signaler leur présence à l'un des animateurs et badger pour l'APS. Les enfants du bourg rejoindront leurs classes à l'ouverture des portes de l'école soit à 8h20 et les autres seront affrétés à Croix d'Hins via les bus de la Citram accompagnés d'un animateur (arrivée à 8h35).

Le matin, comme les jours d'ALSH, l'équipe d'animation permet à chacun de commencer sa journée à « sa manière ». Elle propose différents ateliers et organise des espaces aménagés. De plus elle accueille enfants et parents, informe et rassure.

Le soir, l'accueil se déroule dans les locaux de l'accueil dès 16h30.

Tout d'abord les enfants du bourg goutent (dehors ou dans la cantine selon le temps) de 16h30 à 17h avant l'arrivée des enfants de l'école de Croix d'Hins qui goutent à leur tour.

Ensuite les enfants se répartissent selon qu'ils veulent faire leurs devoirs (mise à disposition d'une salle de classe sous la surveillance d'un animateur), jouer dedans ou dehors ou participer à un atelier proposé par l'équipe d'animation. L'enfant fait selon son envie et sa volonté.

Par ailleurs, depuis la rentrée 2018 et reconduit en 2020 le dispositif EMS (Ecole Multi Sports) a été mis en place et permet à 24 enfants du CE1 au CM2 de bénéficier d'une pratique sportive encadrée par un animateur diplômé d'un BPJEPS Sports. Ce dispositif est gratuit et nécessite un engagement à l'année de la part des enfants.

Les parents ont jusqu'à 19h pour récupérer leurs enfants. A son départ, l'enfant devra badger et se signaler auprès d'un animateur.

Tout retard entrainera une pénalité de 5€ par enfant.

- Le temps du midi

La pause méridienne dure 1h50 (2h pour Croix d'Hins), elle est assurée par les équipes d'animation élémentaire et maternelle. Les classes de CP seront les premières à passer en cantine où le personnel veillera au bon déroulement du repas et à ce que chaque enfant se nourrisse correctement. Il en sera de même pour les autres classes.

A l'extérieur, le matériel de d'accueil est mis à disposition pour tous les enfants et des animations leur sont proposées (tournoi de foot...) Ils sont libres d'y participer ou non.

Par ailleurs depuis la rentrée 2018 et reconduit en 2020, deux temps sportifs sont organisés dans le complexe Emilie Andéol le lundi et le vendredi. Ils sont encadrés par 3 animateurs et se font sur la base du volontariat des enfants. 42 places sont disponibles et permettent ainsi aux enfants de pratiquer divers sports après le repas.

Les enfants de l'école de Croix d'Hins seront acheminés jusqu'à l'école du bourg grâce à des rotations des bus citram toujours avec l'accompagnement d'un animateur. Ils ont en moyenne 20 à 30 minutes pour se restaurer. De retour à Croix d'Hins ils pourront participer selon leurs envies aux animations proposées par les animateurs (ballon prisonnier...)

Objectifs pédagogiques	Moyens pour atteindre l'objectif	Rôle de l'équipe d'animation	Evaluation
<i>Epanouissement et bien être des enfants</i>	Proposer des activités ludiques qui éveillent sa curiosité tout en respectant son rythme	L'animateur accompagne l'enfant dans cette découverte et permet à l'enfant de trouver sa place dans les divers parcours	Analyser la participation des enfants aux activités prévues Fiche bilan TAP Livret mémoire TAP
<i>Découverte des supports audiovisuels</i>	Proposer des activités variées (découverte de la photographie, du cinéma, des robots...)	Créer un climat d'intégration au sein de chaque groupe et valoriser l'enfant dans les actions qu'il accomplit	Analyser la participation des enfants aux activités (discussion et débat avec les enfants)
<i>Accéder à la culture, au sport et à l'art</i>	Proposer des activités qui éveillent la curiosité, la créativité et l'inventivité	Mettre les compétences des différents intervenants et des animateurs au service de l'enfant Participer physiquement aux activités proposées	Analyser la participation des enfants aux activités prévues

M. le Maire

Responsable Enfance Jeunesse

M. Manuel Martinez

Marion Perin

Les directrices :

Laurence DERONZIER
Laurence FRANCOIS

Les animateurs :

Néné Vintem
Mariannick Monbernier
Mélissandre Lachaud
Lennie Rogerie
Alexandre Saenz
Amandine Rosier
Sébastien Malaval